Méthode de Schulze

Les électeurs classent les listes candidates par ordre de préférence. Les électeurs peuvent classer à égalité plusieurs listes. Il n'est pas nécessaire de classer toutes les listes : les listes classées sont considérées comme préférées à toutes celles non classées ; les listes non classées sont considérées comme étant à égalité les unes avec les autres. Les détails sur la façon dont les bulletins doivent être remplis sont précisés par le comité de bon déroulement des élections (CBDE) décrit par l'Article 16 des présents statuts.

On note V(A,B) le nombre d'électeurs qui préfèrent strictement une liste A à une liste B. On dit que A bat B si V(A,B)>V(B,A). On effectue les confrontations par paires et on obtient ainsi une matrice des duels.

Est déclarée élue la liste ayant remporté tous ses duels. Si aucune liste n'a remporté tous ses duels, alors un départage est nécessaire. On décrit ci-après la suite de la procédure à suivre.

Étape 1 : À partir de la matrice des duels, on génère une liste des vainqueurs deux à deux.

On dit qu'une liste A bat transitivement une liste C si A bat C ou s'il existe une liste B telle que A bat B et B bat transitivement C.

On dit qu'une liste A est dans l'ensemble de Schwartz si pour toute autre liste B, soit A bat transitivement B, soit B ne bat pas transitivement A.

Étape 2 : À partir de la liste des vainqueurs deux à deux, on construit l'ensemble de Schwartz.

Si une liste A bat une liste X et si une liste B bat une liste Y, on dit que la victoire de A sur X est plus faible que la victoire de B sur Y si V(A,X) < V(B,Y), ou si V(A,X) = V(B,Y) et V(X,A) > V(Y,B). On appelle "plus faible victoire" une victoire qui n'a pas de victoire plus faible qu'elle. Il peut y avoir plusieurs victoires de ce type.

Étape 3 : S'il y a des listes qui en battent d'autres dans l'ensemble de Schwartz, alors on retire la ou les plus faibles victoires parmi celles-ci de la liste des vainqueurs deux à deux, et on retourne à l'étape 2.

Étape 4 : Si à cette étape l'ensemble de Schwartz ne comporte plus qu'une seule liste, alors elle est déclarée élue. Sinon, un nouveau scrutin devra être organisé selon les modalités de l'Article 15 des présents statuts.